

<http://www.snetap-fsu.fr/Rencontre-DGER-Snetap-FSU-pour-un.html>



# Audience de rentrée avec la DGER

- Nos Actions - Communiqués -

**SPÉCIAL RENTRÉE**

Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Le Snetap-FSU a été reçu par Madame RIOU CANALS, Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche, le mercredi 26 août 2015.

La DGER signale en point liminaire que concernant la question des effectifs il n'y a plus d'enquête formelle depuis 2 ans sur les effectifs élèves dans l'EAP en amont de l'enquête lourde d'octobre - la DGER considérant que les remontées de rentrée n'étant de facto pas totalement stabilisées ne sont pas sensiblement différentes des estimations et projections établies en gestion avant l'été.

La DGER présente ensuite ses objectifs pour cette année 2015 - 2016 mais également sur les années à venir.

### 1. le recrutement des enseignants et leur formation :

selon la DGER, les moyens à court terme doivent être prioritairement mis sur le recrutement des enseignants et leur formation. Selon elle encore l'ENFA est prête pour ce défi.

1. à moyen et long termes la DGER veut accèsser les moyens sur une trajectoire de fond (le projet stratégique) qui portera sur « **enseigner à produire autrement** » (évolution du Bac Pro CGEA),
1. **l'innovation pédagogique** une note de service sur l'expérimentation pédagogique est en préparation. Elle sera présentée et discutée dans un groupe de travail CNEA le 9 septembre prochain. Pour le Snetap-FSU cette note de service aura le mérite de porter un cadre à l'innovation pédagogique mais s'inquiète du champs réel de cette NS et de la consultation prévu des instances nationales et régionales.
1. **la formation continue des enseignants** sera en lien avec l'innovation et « enseigner à produire autrement ». Pour le Snetap-FSU les moyens de la formation continue ne peuvent être « vampirisés » pour ces seuls objectifs.
1. **les valeurs de la République** : elles devront être mise en avant notamment au moment de l'accueil des élèves et des équipes dans les établissements. Il doit y avoir selon elle une prise en main du collectif.

Le Snetap-FSU rappelle que les établissements doivent normalement présenter leur projet local sur les Valeurs de la République mais n'ont toujours aucun élément concret pour le construire et le mettre en oeuvre.

1. **les aides à la mobilité des élèves et étudiants** : elle doit être facilité notamment par son versement au moment du départ en stage à l'étranger.
1. **la gestion des bourses de l'enseignement supérieur** : le changement de système de gestion se met en place cette année pour le Sup. Il permettra le versement mensuel des bourses et ceci dès le mois d'octobre. Le système papier sera encore utilisé cette année mais devrait peu à peu être dématérialisé.

La DGER assure au Snetap-FSU que le suivi du dossier de chaque étudiant sera encore possible par l'établissement si un problème apparaît.

1. **le 6ème schéma** : ce projet sera discuté rapidement - dans quelques semaines sans doute avant le CTEA de septembre - Il y aura ensuite un groupe de travail CNEA à venir. Il faut ce document rapidement pour des discussions avec les nouveaux Conseils Régionaux, notamment sur la carte des formations, sur les

investissements et sur les exploitations agricoles.

1. **la réorganisation territoriale** et ses incidences sur les [SRFD](#) : le [MAAF](#) n'est clairement pas à l'initiative. L'option retenue serait la suivante : un seul [DRAAF](#) et un seul chef de SRFD, qui dans la majorité des cas serait positionné dans le même chef lieu que le recteur coordonnateur (voir point ci-après sur la réforme territoriale) et une volonté exprimée de la DGER de garder des antennes de « proximité » dans les autres chefs lieux des anciennes [régions](#)...

Le SNETAP a indiqué qu'a minima c'était un impératif et avec la nomination d'autant d'adjoints au SRFD que nécessaire. La DGER a dit partager l'analyse, sans toutefois la confirmer et en précisant que de nombreux SRFD non retenus comme SRFD pour les nouvelles grandes régions n'étaient pas forcément partant pour devenir adjoint... mais qu'en tout état de cause les cadres concernés seraient reclassés d'ici l'automne.

1. **les concours-stagiaires** : pas de réponse aux personnes licenciées après avoir raté les concours, le MAAF affirmant que les recours déposés seront examinés ; le Snetap va inciter les personnes à faire un recours
1. **le devenir de la décharge attribuée aux conseillers pédagogiques** : une nouvelle note de service est en cours de rédaction, le Snetap-FSU va essayer de faire prendre en compte ses revendications dans cette note de service. Il rencontre la DGER sur ce sujet spécifique le 27 août.
1. **les tensions existant dans certains établissements** avec les directeurs et les directeurs adjoints : l'administration reconnaît ses erreurs d'appréciation, un regard particulier sera porté à l'avenir (dans le cadre du dialogue de gestion d'une part et de la [CCP](#) des personnels de direction d'autre part).

Le SNETAP considère que cela ne sera pas suffisant et évoque un travail avec les [OS](#) en amont de difficultés devenues inextricables, du type procédure d'alerte...

1. **la mise en place des décharges pour les représentant-e-s des [CHSCT](#)** : elle fait problème dans certaines régions faute d'[ETP](#) pour y répondre, la DGER entend répondre au cas par cas. Le SNETAP insiste sur le fait que le droit syndical ne se réduit pas à du cas par cas et qu'il doit pouvoir s'appliquer et ajoute que le point sera repris avec le Cabinet.
1. **point rentrée** : les effectifs à la rentrée augmentent de 500 places à la rentrée 2015. Ils avaient déjà augmenté de 700 places à la rentrée 2014. La DGER reconnaît qu'il peut y avoir des disparités régionales notamment sur les zones à fortes croissance démographique.

**Sur les options, le Snetap-FSU demande qu'un bilan clair soit réalisé cette année avec leurs financements.**